



« La première loi sociale est celle qui garantit à tous les membres de la société les moyens d'exister ; toutes les autres sont subordonnées à celle-là » *Robespierre, 2 décembre 1792*

Redécouvrir la Grande Révolution et ses hommes aujourd'hui

Il est urgent que les Français jeunes et moins jeunes redécouvrent la Révolution Française. Autrefois familière, cette histoire nous est devenue plus lointaine, à mesure que s'éloignait la mémoire. Pourtant, cet épisode est sans doute le plus fort de toute l'aventure séculaire des Français.

Elle est de ces combats immenses entre un peuple qui a décidé de s'affranchir des liens du passé et le vieux monde de l'Ancien Régime. Des personnalités hors du commun, nées de l'instant révolutionnaire lui-même, Mirabeau, Barnave, Danton, Robespierre, Saint-Just etc... participent obstinément à l'événement.

La Révolution française est une originalité par la conjonction de la bourgeoisie des Lumières et du puissant mouvement populaire des villes et des campagnes. Cette rencontre éphémère, cette alliance rompue entre deux entités n'en a pas moins créé un puissant élan de 1789 à 1794.

La Révolution a eu le temps de formuler des proclamations, des rêves, un autre monde qui est en partie actuel. Beaucoup reste à faire, mais les bases demeurent présentes. Dans le temps qui est le nôtre où la vitesse domine, où certains acquis républicains sont remis en cause, redécouvrons la Grande Révolution.

Tout ce qu'entreprit la Révolution fut à la fois éphémère et durable. On supprima la République, elle revivra. On rétablit l'esclavage, il périt. Elle annonça

comme un Evangile qu'un jour viendrait où triompheraient le suffrage universel, les droits des enfants, la protection sociale, le droit du sol. Politique par priorité, elle est aussi culturelle : jamais encore une Révolution n'a été aussi loin dans le changement. Tout est remis en cause : famille, religion, instruction, relations entre Français sont bousculés, bouleversés. Imagine-t-on assez quelle fut la force de la contestation ou de l'imagination, pour faire des Français sujets d'une Majesté royale, les citoyens d'une République, invités à se tutoyer, à se réunir dans des fêtes immenses enfin consciente du pouvoir qu'avaient sur eux l'Eglise et l'Etat ? Pour longtemps encore, la conscience des hommes sera habitée du souvenir et du message de la Révolution Française et de ses hommes. Robespierre fut peut-être un de ces plus illustres représentants. Pour sa mémoire et celle de la Grande Révolution : redécouvrons à travers des textes, des images, les réalités quotidiennes, *les ombres comme les lumières* (1) d'une période où l'on a vécu intensément.

Bernard Van-



deplas

(1) Michel Vovelle, « La Révolution française expliquée à ma petite-fille », éd. Seuil, 2006

Michel Vovelle, « La Révolution française expliquée à ma petite-fille », éd. Seuil, 2006

SOMMAIRE

- Page 2 : René François Dumas, président du tribunal révolutionnaire
Ce qu'ils ont dit de Robespierre
- Page 3 : L'exécution d'Hébert et de ses complices
- Page 4 : Robespierre à Versailles
- Page 5 : Le voyage de Robespierre à Carvin
- Page 6 : Le télégraphe de Chappe à Harnes et Carvin
- Page 7 : Les fastes de Versailles et l'envers du décor
- Page 8 : Retour sur la conférence d'Hervé Leuwers
Publication
- Page 9 : Jérôme Pétion
- Page 10 : Ce qu'ils ont dit de Robespierre (suite)

Les amis de Robespierre sont invités à se rendre à Paris au Panthéon le mardi 28 juillet à 15h pour la commémoration du 10 thermidor (rendez-vous devant l'entrée)

LES AMIS DE ROBESPIERRE
(A.R.B.R.)

Maison des Sociétés, rue Aristide Briand
62000 ARRAS

Mel : amisderobespierre@orange.fr
Site : www.amis-robespierre.org



I.P.N.S.

Office
Culturel
d'Arras

Portrait d'un président du TRIBUNAL REVOLUTIONNAIRE René François DUMAS

Dumas « était un homme actif, studieux, sobre jusqu'à l'austérité, régulier dans ses mœurs, exact dans ses engagements, qui vivait pauvrement... à la manière de ces âpres républicains de l'ancienne Rome, dont il attestait si souvent l'exemple. »
Charles NODIER, « Souvenirs et portraits de la Révolution »

René François DUMAS naît à Jussey (Haute-Saône) le 14 décembre 1753.



cembre 1753.

Prêtre à ses débuts, il abandonne en 1783 « une voie sans but » comme il le dira plus tard.

Avocat à Lons-le-Saunier au moment de la Révolution, Dumas fonde en juin 1790 une société populaire baptisée le « Club de l'arrosoir » où il joue un rôle prépondérant, occupant même la présidence.

Le 20 mars 1791, à la suite de la démission de Marie-Denis Vaucher, il est élu par 193 voix sur 305 votants maire de Lons.

En 1792, il est désigné comme électeur.

Après le 31 mai 1793, la société populaire envoie Dumas à Paris avec son ami Pierre-Louis Ragmey pour dénoncer les administrateurs du département du Jura, engagés dans le mouvement fédéraliste : ils interviennent le 13 juin au soir.

En réponse, la Convention désigne les représentants Jean Bassal et Garnier de l'Aube, avec la mission de se rendre dans le Jura, en compagnie des deux hommes. Toutefois, ils s'arrêtent à Dole. En effet, ils ne peuvent rentrer dans Lons, une rébellion ouverte ayant éclaté. Celle-ci prend, les 25 et 26 juin, la forme d'émeutes, au cours desquelles les Jacobins sont pourchassés, quelques-uns tués.

Les deux hommes retournent donc à Paris avec les représentants Jean Bassal et Garnier de l'Aube, qui les présentent au Comité de Salut Public.

Dumas fait la conquête de Maximilien Robespierre qui note à son propos : « Homme énergique et probe, capable des fonctions les plus importantes. » Il le fait nommer en août 1793 vice-président du Tribunal révolutionnaire puis président à partir du 8 avril 1794 en remplacement d'Herman.

Il dirige en cette qualité le procès de la « conspiration du Luxembourg » (Verdict : 7 acquittements et 19 condamnations à mort dont Chaumette, le général Dillon, l'évêque détroqué Gobel, Lucile Desmoulins, la veuve Hébert) et les procès de la Grande Terreur après la loi du 22 Prairial.

Négligeant l'instruction et les procédures, ne se fiant qu'à son « flair » et aux instructions de Robespierre, Dumas sait admirablement terroriser son auditoire et réduire au silence les accusés par la violence de ses propos.

Fidèle à Robespierre dans la crise qui oppose les membres des Comités durant l'été 1794, il est décrété d'arrestation le 9 Thermidor An II (27 juillet 1794) et arrêté au tribunal, alors qu'il préside l'audience du matin.

Délivré dans la journée, il se joint à la Commune insurrectionnelle de Paris pour obtenir la libération de Robespierre et de ses amis.

Arrêté à la Maison commune avec plusieurs de ses compagnons le 10 Thermidor vers deux heures du matin, il comparaît en début d'après-midi devant le Tribunal Révolutionnaire, pour vérification d'identité, avant d'être guillotiné, en fin de journée, place de la Révolution avec 21 autres robespierristes.

Docteur Michel CSANYI

Ce qu'ils ont dit de Robespierre ... après le 10 thermidor (et parfois longtemps après)

BILLAUD-VARENNE

Nous nous sommes bien trompés ce jour-là! La Révolution a été perdue le 9 thermidor. Depuis, combien de fois j'ai déploré d'y avoir agi, de colère... Pour quoi ne laisse-t-on pas ces impétueuses passions et toutes les vulgaires inquiétudes aux portes du pouvoir? Le malheur des révolutions, c'est qu'il faut agir trop vite, vous n'avez pas le temps d'examiner, vous n'agissez qu'en pleine et brûlante fièvre... Si Danton, Robespierre et Camille fussent restés unis, il n'y aurait pas eu de 18 brumaire possible.

BARRÈRE

Barrère fut plus que Robespierre l'homme central du comité de salut public, Robespierre dut affronter son opposition jusqu'au 9 Thermidor. Il dira bien après: *"J'ai réfléchi sur cet homme, j'ai vu que son idée dominante était l'établissement du gouvernement républicain... Nous ne l'avons pas compris, il avait le tempérament des grands hommes et la postérité lui accordera ce titre... C'était un homme pur, intègre, un vrai républicain..."*

Suite page 10

ROBESPIERRE A VERSAILLES

Entre l'ancienne résidence royale du Louvre et le château de Versailles il y a à peu près la même courte distance qu'entre Lens et Arras. C'est pourquoi, dit-on, les édiles arrageois, marris d'avoir vu la ville de Lens leur être préférée pour accueillir les chefs-d'oeuvre du Louvre ont voulu profiter de quelques rogatons de la manne touristique attirée chez leurs voisins, en faisant d'Arras une succursale du prestigieux château.

Voilà comment la ville de Robespierre éblouie par les trésors royaux tour à tour exposés en son musée semble devenue nostalgique des fastes de l'ancien régime.

Après tout, les occasions ne manquent pas d'évoquer ensemble Robespierre et le château de Versailles. **C'est à Versailles que débuta la Révolution et Robespierre y vécut cinq mois de mai à octobre 1789.**

La première fois qu'il découvrit le château ce fut le 5 mai 1789 dans la **salle des Menus plaisirs** lors de la célèbre réunion des Etats-Généraux.

Robespierre, tout de noir vêtu comme ses collègues, perdu au milieu de la foule des six cents députés du Tiers-Etats apercut de loin Louis XVI perché sur son trône. C'était la première fois qu'il le voyait si on croit l'historien H. Leuwers pour qui la rencontre de 1774 du roi avec le collégien arrageois de 1774 face au collège Louis Le Grand est invraisemblable.

Le lendemain, 6 mai, c'est à Versailles, mais loin du château, que Robespierre pouvait fêter ses 31 ans en compagnie de ses trois collègues cultivateurs députés d'Artois, Charles Marie Payen, de Boiry-Becquerelle, Hubert Dubuisson de Inchy et Alexandre Petit de Magnicourt en Comté.

Ils logeaient tous quatre, depuis leur arrivée, à **l'hôtellerie du Renard, située au 16 rue de l'étang**. Ils prenaient leur repas à **l'auberge de la Petite sirène**.

Robespierre retrouvait au **café Amaury** ses amis du Club Breton, dont il partageait les idées avancées et qu'il rejoignit plus tard au club des Jacobins.

C'est à Versailles aussi que Robespierre eut l'occasion de rencontrer le ministre de Finances Necker qui l'avait invité et, dit-on, sa fille, la bientôt célèbre **Mme de Stael**, l'accabla de politesses.

On sait que le jeune frère de Robespierre, **Augustin, séjourna avec lui à Versailles** : des lettres

que ce dernier a envoyées en septembre sont adressées du 19 de la rue du Renard à Versailles .

C'est de la tribune de la salle des Menus Plaisirs, transformée en amphithéâtre, que Robespierre se fit entendre pour la première fois puis plus souvent qu'à son tour devant l'Assemblée nationale. **Il y intervint 28 fois.**



5 mai 1789 Réunion des Etats Généraux à Versailles

C'est dans la **salle du Jeu de Paume** qu'on distingue Robespierre au premier plan des députés rassemblés pour le serment du 20 juin immortalisé par le peintre David dans son célèbre tableau.

Parmi les rares occasions qu'eut Robespierre de rencontrer Louis XVI (avant le Procès de 1792-93) il y en eut deux particulières.

La première ce fut le 9 juillet quand il fut désigné pour faire partie de la délégation de l'Assemblée chargée d'aller présenter au roi une adresse lui demandant de faire s'éloigner les régiments qui encerclaient Versailles et Paris.

La seconde ce fut le 17 juillet, quand, après la prise de la Bastille, Robespierre appartenait à la délégation des députés qui accompagnèrent le roi jusqu'à l'Hôtel de ville de Paris.

Le 5 octobre Robespierre prit une dernière fois la parole dans la salle des Menus Plaisirs, **c'était pour accueillir la foule des Parisiennes** venues en force à Versailles réclamer du pain et ramener le roi dans la capitale.

Le 6 octobre 1789 Robespierre, comme la famille royale, quittait définitivement le château de Versailles.*

C.L

*L'Assemblée nationale s'installa salle du Manège, aux Tuileries.

Robespierre logea au Marais, au n°30 rue Saintonge, avant de partir chez les Duplay, rue St Honoré, en juillet 1790.

L'exécution d'Hébert et de ses complices. Le 4 germinal an II (24 mars 1794)

Une lettre du conventionnel Ayral Bernard témoigne auprès du général Dugua de l'arrestation des hébertistes et de leur exécution, quelques jours avant l'arrestation de George Danton et de Camille Desmoulins.

Avant de donner la parole à Ayral, présentons brièvement celui-ci : Il est né à Saint-Nicolas-de-la-Grave (Tarn-et-Garonne), le 26 avril 1736, mort dans cette ville, le 10 avril 1810.

Député à la Convention, il vota dans le procès de Louis XVI, pour l'appel au peuple, pour la mort et contre le sursis. Il fit constamment partie du Comité de la marine et après la session ne passa pas au Corps législatif.

Après un long passage au sujet d'un opticien et de lunettes, Ayral relate à Dugua les événements révolutionnaires :

« Tu y trouveras le rapport sur les factions de l'étranger et sur la conjuration ourdie par elles dans la République Française, pour détruire le gouvernement républicain par la corruption et affamer Paris. Tu y trouveras aussi la proclamation de la Convention au peuple Français... Oui, mon général, il y avait une conspiration tramée par les infernaux despotes, d'Espagne, Pitt et Cabourg, des scélérats savent bien qui n'est pas possible de réduire des hommes qui défendent la liberté et l'égalité ; avec leurs satellites d'esclaves ; c'est pourquoi ils ont cherché à corrompre ; des scélérats qui n'avaient que le discours du patriotisme, et tous les vices de l'Ancien Régime... Le jour de la dernière décade du dernier de ventôse, devait être l'enterrement de la République, ou du moins le jour que cet bominable complot devait éclater.

On devait s'emparer du petit Capet (Louis, XVII), fils du décapité, pour leur servir de mannequin, du trésor ; de là égorger la Convention, les jacobins et tous les plus chauds patriotes ; dans chaque département, ils avaient des émissaires pour en faire autant, jamais un plan plus vaste n'a été conçu plus en grand.

Le chef de ce vaste plan était Hébert, dit père Duchêne ; Ronsin, le général de l'armée évolutionnaire, Vincent, secrétaire, général du pouvoir exécutif ; Momoro, commissaire d'approvisionnement, les quinze autres tous placés qu'ils ne devaient espérer. Et dans l'Ancien Régime, ils n'auraient point aspiré jamais à un pareil sort.

Eh bien ! Ces infernaux conspirateurs étaient si bien déguisés, qu'ils avaient trouvé le moyen de se populariser, qu'on les croit des meilleurs patriotes de la République, ses honneurs corrompus, par l'ordre des des-

potés, n'ayant ni probité, ni mœurs, ni morale, et encore moins de vertu, se rassemblent, faisant de gueuletons à cent écus par tête et là, ils préméditent, le verre à la main les rôles qu'ils devaient pour chacun d'eux, les jours suivants, dans les assemblées... Les plans de ces scélérats étaient si bien combinés que nos armées devaient être mis en déroute, les brigands de l'Autriche et de la Prusse venir à Paris...

Pour couper court le 27 du mois, Ventôse, vingt des soupçonnés ont été arrêtés le 4 Germinal, le glaive de la loi a fait tomber leurs têtes coupables...

Ils sont au nombre de dix-huit qui ont subi la peine due à leurs forfaits... C'est le père Duchêne, ce scélérat, a été maudit par tout le peuple. S'il avait été susceptible de remords, il serait mort de honte avant son arrivée, devant Madame Guillotine... On l'a guillotiné le dernier,

chacun des spectateurs les plus proches n'ont cessé de lui reprocher sa scélératezse...

Ils sont trop scélérats pour ne pas troubler le Diable, le scélérat du père Duchêne avec eux ; qui plus fin et plus fourbe que le maître de l'enfer, le trompera entre coquin à la fin et s'arrangeront.

Je suis avec les sentiments de l'attachement d'un républicain ton concitoyen et ton ami » (1)



Ayral relate ici un épisode de la Révolution que les historiens ont coutume d'appeler : le drame de Germinal. Le 2 mars, au Club des Cordeliers, Hébert, Vincent et Ronsin avaient proclamé la nécessité à la fois d'épurer la Convention nationale (notamment par l'élimination des dantonistes) et d'une insurrection populaire contre la faction des endormeurs (Robespierre étant directement

visé). Hébert et ses amis sont pris de court par le Comité de Salut public qui les fait arrêter dans la nuit du 13 au 14 mars 1794. Ils sont condamnés à mort le 24 mars. Danton et Desmoulins seront arrêtés le 29 mars et guillotines le 2 avril.

Bernard Vandeplas

(1) Archives privées, lettre autographe signée, Paris, le 6 Germinal an II (26 mars 1794), au général Dugua.

PENTECOTE 1783 : le voyage de Robespierre à Carvin

Les amis de Robespierre refont le trajet

Auréolé par sa victoire au fameux procès du paratonnerre, dans lequel Robespierre a rendu justice à la cause des lumières et de la science, celui-ci décide d'aller rendre visite à sa famille dans la commune de Carvin, située à une douzaine de kilomètres de Lens dans le département du Pas-de-Calais. Bien qu'il n'en fasse pas mention dans le récit de son voyage, il est probable que sa sœur Charlotte fit partie de l'expédition (six lieues quand même, en turgotine probablement). Quittant Arras vers 5 heures du matin par la porte Méaulens, l'équipage fit une halte sur la place de Lens, puis, reprenant la route, il arrivèrent en fin de journée à Carvin.

Robespierre relate son voyage dans une lettre adressée à son ami Buissart, avocat lui aussi à Arras. C'est selon les indications de ce courrier qu'une trentaine d'Artésiens, *Amis de Robespierre* ont décidé de prendre la route de Robespierre pour une visite commentée par René Debarge et Arsène Duquesne, deux membres du comité directeur de l'ARBR.

La ville de Lens, le comté de Harnes, puis le bourg de Carvin chef-lieu de la principauté d'Épinoi, constituent le berceau familial de la famille de Robespierre. Robert de Robespierre fut greffier à Harnes au 17^{ème} siècle et épousa Adrienne L'Hoste dont la famille a encore de nombreux descendants à Harnes.

Le rendez-vous est donné sur la place de Harnes. Nos deux guides nous resituèrent en cette fin du 18^{ème} siècle dans ce qui n'était pas encore le pays minier du Nord de la France : René Debarge nous fit une rapide visite de l'église, où un tableau signé de son père montre ce lieu de culte tel qu'il était à la fin du 18^{ème} siècle, et Arsène Duquesne commenta une stèle représentant les blasons du comté, apposée sur le mur de l'église.

Le groupe fut ensuite reçu par le premier adjoint du maire de Harnes dans la salle du conseil municipal, sous le buste de Robespierre. Alcide Carton, président de l'ARBR,

remercia la municipalité et rappela tout ce que la France d'aujourd'hui doit à la Révolution et au rôle qu'y joua Robespierre. Une réplique des nombreuses faïences qui furent réalisées dans les années 1790 fut offerte au 1^{er} adjoint, et René Debarge remit à Alcide Carton un portrait de Robespierre signé de Roger Somville, peintre belge membre de l'ARBR avant son décès l'an dernier.

Avant de quitter la mairie, notre ami Arsène fit un exposé sur le relais télégraphique de Chappe au sommet des églises de Harnes et Carvin (voir page suivante).

Après un repas au foyer des anciens, le groupe reprit sa route en autocar vers Carvin, le trajet étant commenté par Arsène Duquesne. Puis celui-ci fit un exposé illustré par un diaporama, dans l'auditorium de la médiathèque de Carvin, où furent donnés les compléments d'information sur ce voyage de Robespierre.



René Debarge, au centre, accueille les Amis de Robespierre.



Arsène Duquesne



Le buste de Robespierre, restauré récemment par le peintre Alain Joly, est la seconde moulure en plâtre de celui, en bronze, que notre association fit réaliser à Ferdinand Binet, à l'occasion du bicentenaire, et qui figure à l'entrée du Lycée Robespierre d'Arras. La seconde moulure a été offerte au Lycée professionnel de Lens qui porte aussi le nom de notre révolutionnaire.



La tarte aux prunes dont Robespierre fit l'éloge dans sa lettre à Antoine Buissart

Les ascendants de Maximilien Robespierre

Pierre de Robespierre, labourier à Ruit (mentionné en 1491, 1506 et 1510)

Jehan de Robespierre, auditeur royal à Béthune (mentionné en 1511 et 1516)

Robert de Robespierre, marchand de cire à Lens (épouse Germaine Catherine Cardevacq le 11/1/1560)

Pierre de Robespierre, hôtelier à Lens (né en 1560 à Lens, épouse Jacqueline Cliquet)

Robert de Robespierre, greffier à Harnes (né le 21/3/1591 à Lens, ⚭ le 30/10/1663 à Carvin, épouse Adrienne L'Hoste)

Robert de Robespierre, procureur à Carvin (né en 1627 à Harnes, ⚭ le 26/12/1707 à Carvin, épouse Rictrude de Bruille)

Martin de Robespierre, notaire à Carvin (né le 22/9/1664 à Carvin, ⚭ le 14/1/1720 à Carvin, ép. Marie-Anthoinette Martin)

Maximilien de Robespierre, avocat à Arras (né le 22/12/1694, ⚭ le 17/4/1762 à Arras, épouse Marie Marguerite Françoise Poiteau le 17/1/1731)

Maximilien Barthélémy François de Robespierre, avocat à Arras (né le 18/2/1732 à Arras, ⚭ le 6/11/1777 à Munich, épouse Jacqueline Marguerite Carraut le 3/1/1758)

Maximilien Marie Isidore Robespierre, avocat à Arras (né le 6 mai 1758 à Arras, guillotiné le 28 juillet 1794 à Paris)

LA MISE EN PLACE DE RELAIS DE TELEGRAPHIE OPTIQUE A CARVIN ET HARNES DANS LE DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

Ci-dessous, un résumé de l'exposé d'Arsène Duquesne lors de la visite des Amis de Robespierre à Harnes (voir page précédente). Un article complet peut être consulté sur notre site, ainsi que l'article de Christian Lescureux paru dans le n° 77 de *L'Incorruptible*.

La mise en place du réseau de télégraphie optique s'est faite dans la phase culminante de la Révolution. Il faut dire que de succès en échecs, les travaux initiés depuis 1791 par Claude Chappe étaient allés au gré d'un engouement certain pour son invention mais aussi au gré des difficultés financières de la nation.

En 1793, dans les circonstances dramatiques qui voient les ennemis de la République menacer, entre autres frontières, celles du nord, la Convention montagnarde va décider du déblocage de fonds pour tenter une **transmission plus rapide des informations venant des frontières**. Le 26 juillet 1793, sur un rapport très favorable de **Lakanal**, la Convention adopte le projet de mise en place de la première ligne télégraphique qui sera établie de Lille à Paris.

Lorsqu'il devint nécessaire d'implanter d'autres stations intermédiaires pour améliorer les transmissions, **l'église de Carvin** fut choisie : située à mi-chemin entre Arras et Lille, Carvin présente l'avantage d'être un bourg dont la tour du clocher est munie à son sommet d'une vaste plate-forme. Du haut de ce clocher, véritable vigie de la plaine, d'un regard circulaire, un observateur peut, à des lieues à la ronde, embrasser l'ensemble du paysage de la campagne environnante qu'il domine aisément.

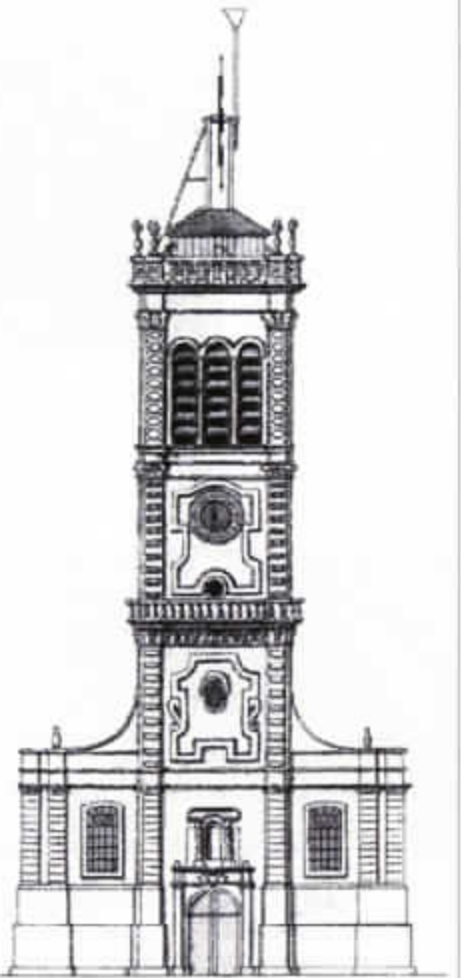
Fin 1800, Bonaparte Premier Consul réduit fortement les crédits : les lignes sont mises en sommeil. Si Bonaparte fit fermer les lignes, Napoléon Empereur confronté lui aussi à la guerre les fit rouvrir : **les lignes impériales** prirent ainsi une dimension européenne.

C'est ainsi qu'entre Carvin et Thélus, en 1809, à **Harnes**, un nouveau relais voit le jour, installé au sommet du clocher de l'église, distant de 6,6 km de celui de Carvin et de 12,5 km de celui de Thélus. Comme celui de Carvin, le clocher de l'église de Harnes, rebâtie elle aussi au XVIII^e siècle, était aussi muni d'une tour carrée avec plate-forme au sommet; pour des questions d'argent, le dôme prévu pour le coiffer ne fut jamais construit.



A gauche, document d'époque : église et projet de Dôme à l'église de Harnes, selon Demarquette.

A droite, ce document rare et sans doute unique date de 1821. Il représente les aménagements réalisés par Chappe pour son relais de Carvin. Il ne nous reste que peu de choses des autres installations de ce type. Analysé et disséqué dans ses moindres détails, croisé avec d'autres documents, ce précieux dessin aquarellé rend assez précisément compte de ce que fut l'installation faite pendant l'hiver 93-94 du relais de Carvin de la ligne du nord, mise en service à l'été 1794.



Une belle journée au salon du livre d'Arras

Comme chaque année, l'ARBR tenait un stand au 14^{ème} Salon du livre d'expression populaire et de critique sociale le 1^{er} mai. Une bien belle journée à tous points de vue : le beau temps était au rendez-vous, beaucoup de monde sur la Grand'Place d'Arras, et de nombreux visiteurs sur le stand, avides de connaître l'association ou tout ce qui touche à Robespierre et à la période révolutionnaire, ou encore d'échanger les points de vue sur la terreur, la guerre, la Vendée ..., sujets sur lesquels beaucoup d'explications restent à donner.

Beaucoup de visiteurs enthousiastes cependant : cinq nouvelles adhésions ont été réalisées et de nombreux

contacts ont été pris. L'occasion a permis de faire connaître largement notre brochure « *Parcourir Arras sur les pas de Robespierre* » (voir l'article de presse par ailleurs sur le site) et d'ajouter 120 signatures à notre texte de soutien à la création d'un musée Robespierre à Arras.

Rendez-vous est pris pour le 1^{er} mai 2016.



J-Claude Martinage sur le stand

LES FASTES DE VERSAILLES ... ET L'ENVERS DU DECOR

On peut en ce moment découvrir au musée des Beaux Arts d'Arras une remarquable exposition de trésors prêtés par le château de Versailles. On en ressort ébloui par tant de richesses et subjugués par le talent des artistes et artisans qui les ont créées.

Ainsi replongés dans la glorieuse histoire de notre pays il y a trois siècles et dans les fastes de la cour, nous pourrions être tentés d'en oublier le saisissant contraste qui existait alors dans le royaume entre tant de luxe et de beauté offerts à quelques privilégiés et l'affligeante pauvreté à laquelle le petit peuple était réduit.

C'est un noble, le marquis de Vauban, devenu maréchal de France, qui, à la fin de sa vie, en 1704, a osé affronter la colère du roi qui l'avait couvert d'honneurs, en dénonçant par écrit et publiquement la misère de ses sujets.

Dans un pamphlet « La Dîme Royale » (interdit et brûlé par ordre du roi mais néanmoins largement diffusé clandestinement), Vauban décrit la pauvreté du peuple qui a excité sa compassion dans toutes les provinces que sa carrière lui a donné de traverser.

« Les grands chemins de la campagne et les rues des villes et des bourgs sont pleins de mendiants que la faim et la nudité chassent de chez eux. Près de la dixième partie du peuple est réduite à la mendicité et des neuf parties restantes il y en a cinq qui ne sont pas en état de faire l'aumône parce qu'eux-mêmes, sont réduits, à très peu de choses près, à cette malheureuse condition... C'est la partie la plus ruinée et la plus misérable du royaume, c'est elle cependant la plus considérable par son nombre et par les services réels et effectifs, qui porte toutes les charges, qui a le plus souffert et qui souffre encore le plus... »

Cette profonde misère des sujets du roi alors exposée par Vauban alors que Versailles brille de tous ses feux, on la retrouve décrite par les auteurs de L'HISTOIRE D'ARRAS de 1640 à 1789 :

« L'actuel quartier de Méaulens Saint-Géry, abritait dans un entassement incroyable, les plus gros bataillons de compagnons, d'ouvriers, de valets, de commis de manouvriers.

La rue Méaulens battait tous les records de densité : la moyenne de dix habitants par maison ne doit pas faire oublier qu'une dizaine d'immeubles en contenaient de 20 à 35.

En 1790, 800 personnes, dont 55% d'enfants vivaient

aussi dans des caves louées (5 ou 6 livres par trimestre). Les inventaires après décès nous donnent une idée de la vie de ces habitants de l'ombre : quelques savetiers y avaient leur échoppe, mais on y rencontrait surtout des veuves, des retraités impécunieux, des couples misérables chargés de 3 ou 4 enfants, des marchands ambulants, des mendiants...

Pour tout mobilier : Quelques ustensiles de cuisine, de la vaisselle d'argile, un coffre en bois, une mauvaise paillasse, parfois un rouet ou quelques outils... En 1750 les ouvriers d'une manufacture de velours employés aux travaux grossiers percevaient 12 à 15 sols l'été, 10 à 12 sols l'hiver (à peine de quoi se payer la livre de pain qui constituait l'essentiel de la nourriture)...



Les dentellières qui constituaient environ le cinquième de la population industrielle, recevaient 12 à 15 sols par jour. Le marasme industriel persistant malgré les efforts de l'échevinage et surtout les crises frumentaires accompagnées de la cherté de grains accroissaient la misère, les dettes, la mendicité, le vagabondage. La prostitution concernait beaucoup de dentellières et de pauvres femmes déclarant souvent être réduites à cette extrémité pour subsister. Chaque année plusieurs dizaines d'enfants étaient abandonnés sur le porche des églises d'Arras

C'est pour avoir dépeint cette extrême pauvreté et surtout avoir osé écrire « c'est la partie la plus basse du peuple qui par son travail et son commerce et par ce qu'elle paie au Roi qu'elle l'enrichit et tout son royaume » que fut disgracié par Louis XIV

l'un des plus fidèles serviteurs de sa gloire.

Article extrait du bulletin de l'Association D S A

Sébastien Le Prestre, marquis de VAUBAN, maréchal de France, né en Bourgogne en 1633, dota le royaume de France de fortifications et d'ouvrages remarquables. La CITADELLE d'ARRAS qu'il fit construire de 1668 à 1670 fut une de ses premières réalisations et fait partie des 12 sites majeurs de fortifications inscrits au patrimoine mondial. Il mourut à Paris en 1707 disgracié par Louis XIV pour avoir plaidé la cause du petit peuple.

La conférence d'Hervé Leuwers du 14 mars

C'est sous le buste du plus illustre des arrageois, dans la salle Robespierre de la mairie d'Arras, qu'Hervé Leuwers a développé le thème qu'il avait choisi sous le titre provocateur « Robespierre dictateur, mythe ou réalité ? ».

Provocateur à double titre : d'abord pour les amis de celui dont l'honnêteté intellectuelle et sociale, la volonté intransigente de mener la Révolution à son terme pour et par le peuple, l'abnégation et la force de ses convictions, ne rendent pas crédible le mythe d'un Robespierre aspirant à devenir dictateur.



Alcide Carton (à droite) présentant l'orateur au public

Mais provocateur peut-être aussi pour ceux qui continuent de penser que Robespierre a été le chef de la Terreur, le grand ordonnateur de la décapitation, le méchant qui a fait disparaître tous ses opposants. Ceux-là n'étaient pas venus appor-

ter la contradiction.

Ils ont eu tort car, sans doute, la rigueur méthodologique dont Hervé Leuwers a fait preuve - il se plaît à se définir comme historien avant tout - leur aurait permis de prendre un peu de recul sur leurs a-priori et auraient apprécié son développement. Car ce fut une bien belle conférence, appréciée par les quelques 80 personnes présentes.



Une partie de l'assistance

Le DVD de la conférence d'Hervé Leuwers « Robespierre dictateur, mythe ou réalité ? » est disponible sur commande (5 €)

BPLICATION

PU-

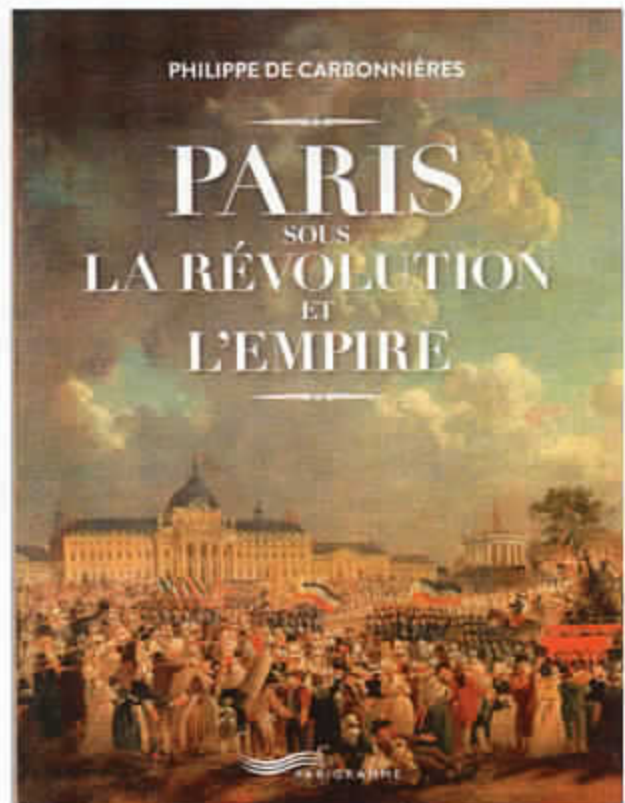
Paris sous la Révolution et l'Empire Philippe de Carbonnières

Notre ami et adhérent de l'ARBR Philippe de Carbonnières vient de publier un ouvrage fort agréable de 144 pages dont l'intérêt est de tracer à grands traits de manière didactique et vivante les principaux événements parisiens de la période révolutionnaire et de l'Empire, illustrés par quelques 60 illustrations qui sont autant de peintures ou sculptures du musée Carnavalet de Paris (que tous ceux qui s'intéressent à cette période et qui ne sont pas encore aller visiter ce musée s'y précipitent).

D'abord moteur de la grande Révolution, Paris devient le centre décisionnel de l'Empire napoléonien.

Philippe de Carbonnières, attaché de conservation au musée Carnavalet, est chargé des collections Révolution et Empire au sein du cabinet des arts graphiques. Commissaire ou collaborateur de plusieurs expositions consacrées à cette période, il a également publié de nombreux ouvrages parmi lesquels dans la collection qu'il dirige, *Lesueur-Gouaches révolutionnaires*, *Prieur. Les Tableaux historiques de la Révolution*, *Les gravures historiques de la Révolution de Janinet*. Il a également participé à des entreprises collectives telles que *La Révolution française : une histoire toujours vivante*, ou *Le dictionnaire historique de Paris*.

Ed. Parigramme ISBN 978-2-84096-952-5



Jérôme Pétion

L'ami intime devenu adversaire de Robespierre

« Jérôme Pétion est celui de tous les hommes que j'ai aimé et estimé le plus depuis l'Assemblée nationale constituante. » déclare Robespierre en avril 1792. Très vite, dès leur arrivée à Versailles en mai 1789, nos 2 jeunes avocats, Robespierre 31 ans et Pétion 33 ans, deviennent amis. Ils ont été élus, à Arras et Chartres, députés du tiers état aux États Généraux. Ils se retrouvent au café Lamaury de Versailles où siège le club breton, première ébauche du club des Jacobins. Pendant plus de 2 ans, ils seront assis côte à côte à l'extrême gauche de l'Assemblée constituante et lutteront pour les mêmes principes. Ils se battent ensemble pour la défense des plus pauvres, pour le droit

du peuple tout entier à être représenté, pour la liberté de la presse, la suppression de la peine de mort, la reconnaissance des droits politiques des noirs, contre le veto royal... Ce sont « les gémeaux de la liberté » selon la formule de Manuel. Après l'arrestation du roi à Varennes, le 21 juin 1791, Pétion est l'un des 3 commissaires chargés de ramener la famille royale à Paris. Il sera pourtant l'un de ceux, avec Robespierre, Grégoire et Buzot, à demander que la fuite du roi ne reste pas sans conséquences. Après la fusillade du Champ de Mars, le 17 juillet, et la scission avec les Feuillants, les deux amis restent ensemble dans le groupe peu nombreux fidèle aux Jacobins. A l'Assemblée, ils deviennent les champions du public des tribunes qui les soutient et les applaudit. Le 30 septembre 1791, dernier jour de la Constituante, ils sortent en se tenant le bras sous les applaudissements de la foule et les cris de « *Vivent Pétion et Robespierre ! Vivent les députés sans tache !* » Ils sont ovationnés aux Jacobins. On les surnomme « *l'Incorruptible* » et « *le Vertueux* ».

Le 14 novembre 1791, Pétion est élu maire de Paris contre La Fayette. Election aisée car les électeurs ont toute confiance en son civisme et à sa réputation de « *vertu* ». Georges Walter (1) en fait pour l'occasion un portrait savoureux, nous expliquant que ce poste lui convenait très bien « *quand il s'agissait d'une place où des occasions abondaient pour son détenteur de se donner en spectacle et de parader dans des cérémonies officielles. De taille plutôt au-dessus de la moyenne, bien fait, le visage éclairé d'un sourire un peu bête, mais très cordial, dont il savait d'ailleurs jouer en virtuose, la voix sonore mais parfaitement apprivoisée, il avait la larme et le baiser très faciles. Peut-être manquait-il de fermeté et d'intelligence, mais n'étaient-ce pas justement les qualités dont il fallait user les moins dans l'exercice de ces hautes fonctions ?* »

En février 1792, les tensions s'aggravent entre le peuple et les bourgeois. Pétion, comme maire de Paris, recueille les plaintes de part et d'autre et commence à s'effrayer de ce divorce naissant entre riches et pauvres. Un an plus tard, il aura choisi son camp et appellera les « *braves gens* » de la capitale à défendre leurs propriétés menacées par les « *méchants* ».

Surviennent alors les événements de l'été 1792. Pétion, comme maire de Paris, essaie de contrôler la situation mais voit son autorité de plus en plus contestée et effacée. Le 20 juin, il tente vainement d'empêcher l'invasion des Tuileries. Accusé par le roi d'avoir favorisé l'émeute, il est suspendu temporairement de ses fonctions de maire. Le 3 août, à la tête d'une députation des sections, il présente à la Législative une adresse exigeant la déchéance du roi. Il ne participe pas à la journée cruciale du 10 août 1792 car il est consigné chez lui. C'est la Commune insurrectionnelle, qui organise l'assaut des

Tuileries. Il reste ensuite totalement passif pendant les massacres de septembre.

Pétion, comme Robespierre, est alors élu député à la Convention et démissionne donc de sa fonction de maire de Paris. Il devient le premier président de l'Assemblée, le 20 septembre 1792. Tous ces honneurs ont-ils tourné la tête de cet homme jugé vaniteux mais souvent indécis. Peu à peu, les Girondins vont l'attirer dans leur camp à force de flatteries. Il se heurte à Robespierre et bientôt la rupture semble définitive entre les deux amis. Une entrevue orageuse a lieu au sujet des massacres. Pétion écrit en novembre 1792 : « *J'eus une explication avec Robespierre, elle fut très vive... Je lui dis, Robespierre, vous faites bien du mal ; vos dénonciations, vos alarmes, vos haines, vos soupçons, agitent les peuples* ». Charlotte Robespierre qui aurait assisté à l'entrevue écrit : « *J'entendis mon frère reprocher à Pétion de n'avoir pas interposé son autorité pour arrêter les déplorables excès des 2 et 3 septembre.* »

Vient le procès du roi en janvier 1793. Pétion est alors ouvertement du parti des girondins. Comme eux, il vote l'appel au peuple puis le sursis.

Après la dénonciation des Girondins par Robespierre le 3 avril 1793, Pétion se répand en invectives contre Robespierre et menace son ancien ami : « *Il faudra que Robespierre soit marqué comme autrefois les calomniateurs... Je ne serai content que lorsque j'aurai vu ces hommes qui veulent perdre la république laisser leur tête à l'échafaud...* »

Dans son « *Discours* » (2), Pétion fait un portrait très sévère de Robespierre. Blessé, Robespierre lui répond de façon ironique et même acerbe en appelant son ancien ami « *Jérôme I^{er}, sire et majesté* ». Les liens entre les deux hommes sont bien définitivement rompus. Robespierre, adversaire acharné des Girondins, est devenu aussi celui

de son ancien alter ego, l'homme qu'il avait le plus aimé dans les premiers temps de la révolution.

La fin de Pétion sera tragique. Après la proscription des Girondins, le 2 juin 1793, il est décrété d'arrestation. Il s'enfuit à Caen avec Guadet où il tente d'organiser une insurrection fédérale. Puis il gagne la région de Bordeaux où il se cache à St Emilion pendant un an avec Barbaroux et Buzot. En juin 1794, se sentant menacé, il se suicide pour ne pas être pris.

Jean-Claude Martinage

(1) « *Robespierre* » de Gérard Walter éd. Gallimard 1946 p. 204-205

(2) « *Discours de Jérôme Pétion, sur l'accusation intentée contre Maximilien Robespierre* » 1792. Voir le texte page suivante.



Ce qu'ils ont dit de Robespierre

Dans sa biographie « *Robespierre* », **Hervé Leuwers** reproduit deux textes écrits en 1792, l'un de **Jérôme Pétion** (p.244) et l'autre de **Dubois Crancé** (p.169).

Jérôme Pétion, l'ami très cher rallié ensuite aux girondins et devenu son adversaire, fait ici un portrait acerbe pour ne pas dire médisant de Robespierre. L'amitié perdue fait souvent place à de l'aversion, c'est très courant. En outre, les traits qu'il attribue à Robespierre semblent aussi être des caractéristiques de sa propre personnalité recherchant constamment les honneurs.

Le texte de **Dubois Crancé** est beaucoup plus favorable à Robespierre. Nous y retrouvons bien ici l'homme d'exception dont nous défendons la mémoire : austère certes mais inébranlable, intransigeant dans sa lutte pour l'égalité et la défense du peuple, sa probité lui valut très vite le surnom d' « Incorruptible ».

Jérôme Pétion

« Robespierre est extrêmement ombrageux et défiant ; il aperçoit partout des complots, des trahisons, des précipices. Son tempérament bilieux, son imagination atrabilaire, lui présentent tous les objets sous de sombres couleurs ; impérieux dans ses avis, n'écoulant que lui, ne supportant pas la contrariété, ne pardonnant jamais à celui qui a pu blesser son amour-propre, et ne reconnaissant jamais ses torts ; dénonçant avec légèreté et s'irritant du plus léger soupçon ; croyant toujours qu'on s'occupe de lui et pour le persécuter ; vantant ses services et parlant de lui avec peu de réserve ; ne connaissant point les convenances et nuisant par cela même aux causes qu'il défend ; voulant par-dessus tout la faveur du public, lui faisant sans cesse la cour, et cherchant avec affection ses applaudissements ; c'est là, c'est surtout cette dernière faiblesse, qui, perçant dans tous les actes de sa vie politique, a pu faire croire que Robespierre aspirait à de hautes destinées et qu'il voulait usurper le pouvoir dictatorial. » (*Discours de Jérôme Pétion, sur l'accusation intentée contre Maximilien Robespierre. Paris. s.d [1792] p. 27*)

Dubois Crancé

« Général des sans-culottes, ennemi de toute domination, défenseur intrépide des droits du peuple, il ne manquait à Robespierre qu'un physique imposant, un organe à la Danton, et quelquefois moins de présomption et d'opiniâtreté. Ces petits défauts souvenaient nuisirent à la cause qu'il défendait ; il était orgueilleux et jaloux, mais juste et vertueux. Jamais ses plus grands détracteurs n'ont pu lui reprocher un instant d'égarement. Toujours ferme dans ses principes les plus austères, jamais il n'a dévié : tel il fut dès le commencement, tel on le trouva à la fin, et cet éloge est applicable à bien peu d'individus.

Robespierre ne fut à l'Assemblée constituante ni président, ni secrétaire, ni d'aucun comité ; les patriotes eux-mêmes l'estimaient mais ne l'aimaient pas. Le motif en est simple : cet homme, nourri de la morale de Rousseau, se sentait le courage d'imiter son modèle ; il en eut l'austérité des principes, de

mœurs, le caractère sauvage, l'esprit inconciliant, l'orgueilleuse simplicité, même la morosité ; il n'en eut pas les talents, mais Robespierre n'était pas pour cela un homme ordinaire. Ne prenant jamais de conseil que de son cœur, il eut souvent de la défaveur dans ses opinions considérées presque toujours comme exagérées, parce que Robespierre qui jamais n'avait voulu de monarchie, qui ne croyait en la liberté que dans un état d'égalité parfaite, parlait toujours d'après son principe, et s'exprimait, au moment de la terminaison de notre Constitution, comme si ces modifications n'eussent pas existé.

[...] Rendons justice à la vertu, à l'honneur et à la probité. Robespierre n'a jamais été d'aucune intrigue ; toujours seul avec son cœur, il a fait tête, avec un grand courage, aux plus violents orages. Si l'Assemblée n'eût été composée que de Robespierre, la France ne serait peut-être aujourd'hui qu'un monceau de ruines ; mais au milieu de tant d'intrigues, de bassesses, de vices, de corruption, dans le choc de tant d'intérêts opposés, d'opinions diverses, au milieu du tumulte, des calomnies, des craintes, des assassinats, Robespierre fut un rocher et un rocher inexpugnable. Il a donc fait son devoir, il a bien mérité de sa patrie, et son exemple est un modèle précieux pour nos successeurs. » (*Le véritable portrait de nos législateurs ou Galerie de portraits exposés à la vue du public depuis le 5 mai 1789, jusqu'au premier octobre 1791, Paris, 1792, p. 27*)

Ce qu'ils ont dit de Robespierre ... après le 10 thermidor (et parfois longtemps après)

CAMBON

Nous avons tué la République, au 9 thermidor, en croyant ne tuer que Robespierre. Je servis à mon insu les passions de quelques scélérats. Que n'ai-je péri, ce jour-là, avec eux ! La liberté vivrait encore...

NAPOLÉON BONAPARTE

En 1797, il évoque « *le seul gouvernement fort qu'a eu la France depuis les origines de la Révolution, celui de Robespierre* ». Pour mémoire, en 1803, il a reconnu le travail et l'intégrité des frères Robespierre en attribuant à leur soeur Charlotte une pension à vie, il considérait Robespierre comme l'homme-clef de la Révolution.

BABEUF

Babeuf qui avait applaudi à la chute de Robespierre exprime peu après, le 6 novembre 1795, le profond désenchantement du peuple : « *Osons dire que la Révolution, malgré les obstacles et toutes les oppositions, a avancé jusqu'au 9 thermidor et qu'elle a reculé depuis* ».

En 1796, il déclarait encore : « *Nous ne faisons que succéder à de premiers généreux défenseurs du peuple [Robespierre, Saint Just] qui, avant nous, avaient marqué le même but de justice et de bonheur auquel le peuple doit atteindre* ».